

# Avis d'appel public à la concurrence

Annonce BOAMP **4149890**" du 15/11/2024

**Pouvoir adjudicateur :**

**MAIRIE DE VINON-SUR-VERDON**

66 avenue de la Libération

83560 Vinon-sur-Verdon

Téléphone : 04.92.78.85.69

Fax : 04.92.78.93.20

Adresse internet : <http://vinon-sur-verdon.fr>

E-Mail : [marchespublics@vinon-sur-verdon.fr](mailto:marchespublics@vinon-sur-verdon.fr)

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

**Objet du marché :**

**La présente consultation porte sur l'approvisionnement du magasin général des Services Techniques de la Ville de Vinon-sur-Verdon.**

Il comprend l'ensemble des fournitures nécessaires à l'entretien et à la maintenance du patrimoine et des équipements de la commune.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

**Lieu principal de livraison :**

Commune de Vinon-sur-Verdon

Code NUTS : FRL05

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Les prestations sont réunies en 8 lots:

N° du lot	Montant maximum de commande pour la durée de la période initiale (en € HT)	Montant maximum de commande pour la durée de la période de reconduction n°1 (en € HT)	Montant maximum de commande pour la durée de la période de reconduction n°2 (en € HT)
1 : Gros œuvre et second œuvre	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
2 : Electricité	7 000,00	7 000,00	7 000,00
3 : Plomberie	7 000,00	7 000,00	7 000,00

sanitaire, CVC			
4 : Peintures et produits associés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
5 : Quincaillerie, visserie, boulonnerie et consommables	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6 : Panneaux et équipements de signalisation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7 : Equipements de sécurité et de protection individuelle	6 000,00	6 000,00	6 000,00
8 : Produits et matériels d'entretien	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>73 000,00 €</b>	<b>73 000,00</b>	<b>73 000,00 €</b>

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 1 année. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 1 année

**Procédure :** MAPA ouvert

Numéro de référence du marché : 2024-013

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 15/11/2024

*Date limite de réception des offres :* 16/12/2024 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**VINON-SUR-VERDON\_83\_20241112W2\_01**

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Virement administratif.

Modalités de financement des prestations : Budget général.

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures et offre se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.